



N° 13616\*01

**DEMANDE DE DEROGATION**  
**POUR**  **LA CAPTURE OU L'ENLEVEMENT**  
 **LA DESTRUCTION**  
 **LA PERTURBATION INTENTIONNELLE**  
**DE SPECIMENS D'ESPECES ANIMALES PROTEGEES**

Titre I du livre IV du code de l'environnement  
 Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations  
 définies au 4° de l'article L.411-2 du code de l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvage protégées

<b>A. VOTRE IDENTITE</b>		
Dénomination: CPIE Bresse du Jura – Julie Besançon, animatrice du site Natura 2000 Bresse jurassienne – 18 rue des deux ponts, 39230 Bréry		
Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) : Frédéric JUSSYK bureau d'études Species pour le compte du CPIE Bresse du Jura		
Adresse : 21 Av de la Vaite		
Commune : Besançon		
Code postal : 25000		
Nature des activités : expertises faune et flore		
Qualification : Ingénieur écologue, herpétologue depuis plus de 20 ans		
<b>B. QUELS SONT LES SPECIMENS CONCERNES PAR L'OPERATION</b>		
Nom scientifique Nom commun	Quantité	Description (1)
B1 <i>Salamandra salamandra</i> Salamandre tachetée		Présence potentielle de juvéniles et adultes
B2 <i>Ichthyosaura alpestris</i> Triton alpestre		Présence potentielle de juvéniles et adultes
B3 <i>Lissotriton helveticus</i> Triton palmé		Présence potentielle de juvéniles et adultes
B4 <i>Lissotriton vulgaris</i> Triton ponctué		Présence potentielle de juvéniles et adultes
B5 <i>Triturus cristatus</i> Triton crêté		Présence potentielle de juvéniles et adultes
B6 <i>Alytes obstetricans</i> Alyte accoucheur		Présence potentielle de juvéniles et adultes
B7 <i>Bombina variegata</i> Sonneur à ventre jaune		Présence potentielle de juvéniles et adultes
B8 <i>Bufo bufo</i> Crapaud commun		Présence potentielle de juvéniles et adultes
B9 <i>Bufo calamita</i> Crapaud calamite		Présence potentielle de juvéniles et adultes
B10 <i>Hyla arborea</i> Rainette verte		Présence potentielle de juvéniles et adultes
B11 <i>Rana temporaria</i> Grenouille rousse		Présence potentielle de juvéniles et adultes
B12 <i>Rana dalmatina</i> Grenouille agile		Présence potentielle de juvéniles et adultes
B13 <i>Pelophylax sp.</i> Groupe des grenouilles vertes		Présence potentielle de juvéniles et adultes

(1) nature des spécimens, sexe, signes particuliers

**C. QUELLE EST LA FINALITE DE L'OPERATION \***

Protection de la faune ou de la flore	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux cultures	<input type="checkbox"/>
Sauvetage de spécimens	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux forêts	<input type="checkbox"/>
Conservation des habitats	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux eaux	<input type="checkbox"/>
Inventaire de population	<input checked="" type="checkbox"/>	Prévention de dommages à la propriété	<input type="checkbox"/>
Etude écoéthologique	<input type="checkbox"/>	Protection de la santé publique	<input type="checkbox"/>
Etude génétique ou biométrique	<input type="checkbox"/>	Protection de la sécurité publique	<input type="checkbox"/>
Etude scientifique autre	<input type="checkbox"/>	Motif d'intérêt public majeur	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages à l'élevage	<input type="checkbox"/>	Détention en petites quantités	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages aux pêcheries	<input type="checkbox"/>	Autres	<input type="checkbox"/>

Préciser l'action générale dans lequel s'inscrit la demande, l'objectif, les méthodes, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale : L'étude consiste en l'inventaire des populations d'amphibiens du site natura 2000 de la Bresse Jurassienne (FR4301306/FR4312008). Les prospections se dérouleront de mars à juin 2016 dans toute la zone Natura 2000 (intervention de jour et de nuit). Les individus seront identifiés en priorité à vue (de jour à l'aide de jumelle, la nuit à l'aide d'une lampe torche en berge) et au chant. Le troubleau sera utilisé lorsque la visibilité sera mauvaise. Les individus capturés seront identifiés et sexés puis relâchés immédiatement dans la pièce d'eau. En cas d'habitat favorable aux Triton crêté, des nasses seront posées dans les mares en fin d'après-midi. Elles seront relevées le lendemain matin et les individus piégés relâchés sur place.

**D. QUELLES SONT LES MODALITES ET LES TECHNIQUES DE L'OPERATION**

(renseigner l'une des rubriques suivante en fonction de l'opération considérée)

**D1. CAPTURE OU ENLEVEMENT**

Capture définitive	<input type="checkbox"/>	Préciser la destination des animaux capturés :
Capture temporaire	<input checked="" type="checkbox"/>	avec relâcher sur place <input checked="" type="checkbox"/> avec relâcher différé <input type="checkbox"/>

S'il y a lieu, préciser les conditions de conservation des animaux avant le relâcher

S'il y a lieu, préciser la date, le lieu et les conditions de relâcher :

Capture manuelle	<input checked="" type="checkbox"/>	Capture au filet	<input type="checkbox"/>
Capture avec épuisette	<input checked="" type="checkbox"/>	Pièges	<input checked="" type="checkbox"/> Préciser : Pièges Ortmann et nasses flottantes
Autres moyens de capture	<input type="checkbox"/>	Préciser : Capture avec épuisette, relâche immédiate sur place, les nasses et pièges seront posés en fin d'après-midi et relevé le matin suivant.	

Utilisation de sources lumineuses  Préciser : lampe torche ou bâton lumineux dans les nasses

Utilisation d'émissions sonores  Préciser :

Modalités de marquage des animaux (description et justification) :

Suite sur papier libre

**D2. DESTRUCTION\***

Destruction des nids	<input type="checkbox"/>	Préciser : ...
Destruction des œufs	<input type="checkbox"/>	Préciser : ...
Destruction des animaux	<input type="checkbox"/>	Par animaux prédateurs <input type="checkbox"/> Préciser : Par pièges létaux <input type="checkbox"/> Préciser : Par capture et euthanasie <input type="checkbox"/> Préciser : Par armes de chasse <input type="checkbox"/> Préciser :
Autres moyens de destruction	<input type="checkbox"/>	Préciser : ...

Suite sur papier libre

**D3 PERTURBATION INTENTIONNELLE\***

Utilisation d'animaux sauvages prédateurs	<input type="checkbox"/>	Préciser :
Utilisation d'animaux domestiques	<input type="checkbox"/>	Préciser :
Utilisation de sources lumineuses	<input type="checkbox"/>	Préciser :
Utilisation d'émissions sonores	<input type="checkbox"/>	Préciser :
Utilisation de moyens pyrotechniques	<input type="checkbox"/>	Préciser :
Utilisation d'armes de tir	<input type="checkbox"/>	Préciser :
Utilisation d'autres moyens de perturbation intentionnelle	<input type="checkbox"/>	Préciser :

Suite sur papier libre

**E. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES CHARGES DE L'OPERATION \***

Formation initiale en biologie animale	<input checked="" type="checkbox"/>	Préciser : Frédéric Jussyk DESS "Sciences de l'Environnement ; Emma Albrecht : Licence d'écologie, Master Gestion des écosystèmes anthropisés
Formation continue en biologie animale	<input checked="" type="checkbox"/>	Préciser : Cf. plaquette
Autre formation .....	<input checked="" type="checkbox"/>	Préciser : Cf. plaquette

**F. QUELLE EST LA PERIODE OU LA DATE DE L'OPERATION**

Préciser la période : plusieurs passages diurnes et nocturnes de fin février à aout 2016 afin de couvrir la période de détectabilité de tous les amphibiens potentiellement présents.

**G. QUELS SONT LES LIEUX DE L'OPERATION**

Régions administratives : Franche-Comté

Départements : Jura (39)

Cantons : Bletterans (4 communes), Chaumergy (15), Chaussin (12), Poligny (7), Sellières(5)

Commune :

**H - EN ACCOMPAGNEMENT DE L'OPERATION, QUELLES SONT LES MESURES PREVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPECE CONCERNEE DANS UN ETAT DE CONSERVATION FAVORABLE**

Relâcher des animaux capturés  Mesures de protection réglementaires.....

Renforcement des populations de l'espèce  Mesures contractuelles de gestion de l'espace.....

Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée :

**I. COMMENT SERA ETABLI LE COMPTE-RENDU DE L'OPERATION**

Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) :

Modalités de compte rendu des opérations à réaliser : Etablissement d'un état initial des populations d'amphibiens présents sur le site natura 2000, identifications des menaces et préconisation des gestions des populations à enjeux

\* cocher les cases correspondantes

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.

Fait à Besançon, le 26/01/2016

Signature :



## CONTEXTE ET OBJET DES PRESTATIONS

### Contexte

**Dans le cadre de l'animation du document d'objectifs (DOCOB) et de son actualisation en 2016, la CCBR et le CPIE Bresse du Jura souhaite faire réaliser un état des lieux des populations d'amphibiens présentes sur le site Natura 2000 Bresse Jurassienne.**

L'objectif de l'étude est de connaître la **répartition actuelle des populations d'espèces d'amphibiens, en particulier celles d'intérêt communautaire** des annexes II et IV de la directive habitats naturels - faune – flore sauvages (dite directive habitats) présentes ou potentiellement présentes en Franche-Comté afin de préparer **un programme de gestion et de protection de ces espèces et de leurs habitats dans le cadre de l'animation du site Natura 2000**. L'objectif est également d'estimer **l'incidence des pratiques sur les Grenouilles brunes** (ranaculture).

Ce travail se basera aussi sur l'analyse des données historiques et de leur évolution. L'analyse des données recueillies (terrain, bibliographie et notamment les études antérieures) permettra l'élaboration d'un bilan écologique. S'appuyant sur le diagnostic, des mesures de gestion conservatoires seront proposées dans le but de conserver et d'améliorer les populations. Un suivi sera également proposé afin de vérifier l'efficacité des actions dans le temps. Ces mesures seront appliquées dans le cadre du DOCOB.

Cette mission s'intègre à d'autres programmes de la DREAL FC, du MEDDE et de ses établissements publics sous tutelle notamment ceux ayant trait à la structuration des bases de données naturalistes et au réseau écologique régional (bases de données sur l'eau et les milieux aquatiques de l'ONEMA, bases de données de l'ONCFS, de la DREAL FC, etc.).

### Aire d'étude

L'aire géographique concernée par la recherche de terrain par prospection correspond au site Natura 2000 Bresse Jurassienne (carte en annexe I).

### Le Site Natura 2000 Bresse jurassienne

Le site Natura 2000 Bresse Jurassienne provient de la fusion en 2013 des sites Natura 2000 de la Bresse jurassienne Nord (BJN) et de la Bresse jurassienne Sud (BJS). Il se situe à la fois sur le département du Jura et sur le département de Saône-et-Loire, pour 2,5 % (225 ha) de son territoire (commune de Beauvernois) et s'étend sur 48 communes.

Le site Natura 2000 de la Bresse Jurassienne est un complexe d'étangs, de prairies et de bois humides sur un total de 9477 hectares. La mosaïque formée par les différents milieux naturels de la Bresse permet le développement d'une grande diversité faunistique et floristique. Parmi cette multitude d'interactions, plusieurs écosystèmes présentent un intérêt au niveau régional ou local. Ce sont principalement les ceintures d'étangs, les prairies hygrophiles ou les aulnaies marécageuses qui représentent ici la valeur écologique du site. **Cette variété d'habitats à caractère humide est particulièrement favorable aux populations d'amphibiens (lieux de reproduction)**. N'ayant pas fait l'objet d'une étude spécifique, les populations d'amphibiens sont difficilement évaluables à l'échelle du site. Toutefois **l'imbrication étroite des milieux aquatiques et forestiers permet d'estimer le fort potentiel d'accueil** pour ce groupe faunistique.

## Objet

Les objectifs de l'étude sont donc de :

- déterminer l'état de référence qualitatif et quantitatif des populations d'amphibiens sur l'ensemble du site et d'en dresser la cartographie,
- évaluer l'état de conservation de ces populations,
- identifier les menaces qui pèsent sur le maintien de l'état de conservation de ces populations,
- proposer des mesures de gestion conservatoire adaptées découlant du diagnostic,
- localiser les sites les plus remarquables,
- hiérarchiser et de cartographier les priorités d'actions,
- proposer un protocole pour le suivi de l'évolution quantitative des populations dans le but d'évaluer, grâce à des indicateurs de suivi, les mesures qui seront appliquées dans le cadre du document d'objectifs.

## Espèces visées par l'étude

Les espèces visées en priorité sont les deux espèces d'intérêt communautaire figurant en Annexe II de la directive habitats et qui sont présentes sur le site : le **Sonneur à ventre jaune** *Bombina variegata* et le **Triton crêté** *Triturus cristatus*.

Les autres espèces remarquables (Annexe IV de la Directive habitats) à rechercher sont :

- Le Crapaud calamite *Bufo calamita* (dans les carrières),
- La Rainette arboricole *Hyla arborea* (berges de ruisseaux, mares, étangs en milieux ouverts),
- L'Alyte accoucheur *Alytes obstetricans* (carrières, bassins, lavoirs, ...),
- La Grenouille agile *Rana dalmatica* (étangs et mares forestières).

Le Triton ponctué *Lissotriton vulgaris* ne figure pas sur la DH mais présente un intérêt régional (LRR). La **Grenouille rousse** *Rana temporaria* faisant l'objet d'élevage en Bresse (quotas de prélèvement attribués) bénéficiera d'une attention particulière puisqu'elle peut être facilement confondue avec la **Grenouille agile** *Rana dalmatica* beaucoup plus rare.

Enfin, lors des protocoles d'inventaires mis en œuvre sur le terrain pour repérer, quantifier et qualifier les espèces des annexes 2 et 4 décrites ci-dessus, il est demandé de noter et de cartographier l'ensemble des autres espèces d'amphibiens contactées à ces occasions (*Lissotriton helveticus*, *Bufo bufo*, *Salamandra salamandra*, etc...) et les grenouilles vertes mentionnées à l'annexe V de la directive habitats (*Pelophylax esculentus*, *Pelophylax ridibundus*) ainsi que les espèces allochtones rencontrées.

Les autres espèces animales remarquables (mammifères, oiseaux, insectes, reptiles...) observées lors des relevés seront signalées.